

L'idée d'une Europe unie politiquement n'est pas récente : elle a surtout émergé après la seconde guerre mondiale dans l'optique d'accélérer la reconstruction de l'Europe dévastée par le conflit et d'éloigner les risques d'un nouveau conflit.

En 1948 a lieu le congrès de La Haye, qui réunit 750 membres de la société civile favorables à une coopération européenne. En 1957 le Traité de Rome fonde la CEE de 6 membres. Celle-ci a évolué et en 1992 elle est devenue l'UE avec la ratification du traité de Maastricht qui prévoyait des élargissements, une plus étroite collaboration, une PESG et une union monétaire. En cela il représente un tournant

COMMENT LA GOUVERNANCE EUROPEENNE A T ELLE EVOLUE DEPUIS CE TRAITE?

I/ Les grandes évolutions depuis Maastricht

A/ POURQUOI MAASTRICHT?

- un besoin de renforcer la coopération
- signé en FEV 1992 (référendum en France), il prévoit une coopération judiciaire et policière, une PESG, et introduit l'union monétaire avec l'EURO : **UEM : Union Economique et Monétaire**, gérée par la **BCE** : Banque Centrale Européenne.
- ce traité se heurte à l'euroscpticisme car les souverainistes dénoncent trop de "fédéralisme" et craignent une perte d'autonomie.
- Ex: au Danemark non au 1er référendum et oui au 2ème car dérogation pour ne pas accepter l'Euro.

P 177 N° 1

B/ Maastricht montre une mutation: l'Europe est en chantier

- Des élargissements depuis en 95:
 - 1995 : Autriche, Suède, Finlande)
 - 2004 Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie,
 - 2007 : Bulgarie, Roumanie
 - 2014: Croatie
 - 28 états : 24 langues différentes
- **1995 : traité de Schengen** : libre circulation des hommes
- **1997 : le traité d'Amsterdam** confirme les critères de rigueur du traité de Maastricht pour l'entrée et le maintien d'un pays dans la zone euro (19 pays en 2015) : déficit budgétaire $\leq 3\%$ du PIB, dette cumulée $\leq 60\%$ du PIB. Il régit également la libre circulation au sein de l'espace Schengen
- **volonté de se doter d'une constitution**: élaborée en 2004 mais parfois comme en FRA et au Pays Bas rejetée par référendum en 2005. Finalement signé en force TRAITE DE LISBONNE 2007
- **Traité de Lisbonne: mis en place en 2007** il entre réellement en vigueur en 2009.
Il prévoit:
 - un président du Conseil européen élu pour 2 ans qui représente l'UE sur la scène internationale (Italie en 2014, Lettonie en 2015)
 - une PESG
 - décisions prise à **la majorité qualifiée pas**/plus à l'unanimité: au moins 15 états et au moins 65% de la pop

-Les citoyens s'ils sont au moins 1 MILLION peuvent faire une proposition de loi que la commission euro pourra soumettre.

- Il induit aussi préparation d'un grand marché transatlantique avec l'Amérique du nord, baptisé TAFTA

C/ La nécessité de changer la gouvernance européenne dans un espace élargi :

Le **CONSEIL EUROPEEN** composé des chefs d'états et gouvernement des membres définit les grands axes politiques de l'UE. Ses décisions sont prises en collaboration avec le **PARLEMENT EUROPEEN** élu dans chaque état membre (élection européennes : 751 députés élus pour 5 ans).

Les décisions prises sont **exécutées par la COMMISSION EUROPEENNE composée de 28 commissaires.**

En parallèle et indépendantes il y a la **COUR DE JUSTICE EUROPEENNE ET LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE.**

II/ De nombreux défis restent à relever

A/ L'ELARGISSEMENT

-1992: 15 aujourd'hui 28 **3 P 175**

-Existe t-il vraiment une identité européenne? **4P181 LIRE P 180-181 : abstention forte : 500 millions de citoyens européens pourtant 58% d'abstention!** Gérer l'hétérogénéité des membres : culturelle, politique, économique...

B/ DES EVOLUTIONS A VENIR:

-Pas d'armée commune : projet des EUROCORPS mais pour le moment dépend du parapluie FRA, RU et EU et de l'OTAN

-Depuis 1993 projet de la **PESC** mais difficile : IRAK 2003

-L'UE **n'est pas une puissance diplomatique** : elle envoie depuis 2007 à l'ONU un Représentant pour les affaires étrangères mais juste **en observateur** " nain politique"

-**Division** : Fédéralistes et Souverainistes

-Progression de l'euroscpticisme : ex : refus constitution 2005 et divisions sur l'acceptation ou non de la Turquie : Autriche et Espagne encore réticentes et plus récemment Syriza en Grèce, Podemos en Espagne

-RU en dehors de Schengen et zone euro (Andorre Monaco Kosovo utilisent l'euro et le RU non !)

Conclusion

La construction européenne amorcée au lendemain de la seconde guerre mondiale a aujourd'hui a l'UE qui est non seulement une collaboration économique mais qui vise aussi à une collaboration politique dans l'optique, pour les plus optimistes, de créer un nouvel état fédéral.

Elle s'est considérablement approfondie depuis le traité de Maastricht

S'il est indéniable que l'EU est aujourd'hui une puissance économique en tant que pôle de la Triade, sur le plan politique de nombreux défis restent à relever car elle reste un « nain » diplomatique.

Aujourd'hui des menaces planent sur l'UE : crises économique, risque de faillite de certains états-membres, désaccords politiques et soucis des prochains élargissements...

COMPOSITION : la gouvernance européenne depuis Maastricht : évolutions et enjeu

Dès 1849, Victor Hugo évoque les « États-Unis d'Europe » : l'idée est reprise par Churchill en 45 et voit finalement le jour en 1957 avec le traité de Rome et la CEE. Le projet toujours et plus que jamais d'actualité a évolué depuis, s'élargissant dans ses recrus mais aussi changeant ses fonctionnements. En 1992, le traité de MAASTRICHT marque un réel tournant dans le désir d'approfondir cette coopération européenne et avec lui amène à un bouleversement total de l'idée même d' »Europe «.

Quelle a donc été l'évolution de la gouvernance (volonté de gouverner en commun) européenne depuis 1992 ?

I/ Maastricht propose une Europe élargie et donc une nouvelle forme de gouvernance

A/ Pourquoi Maastricht ?

FEV 1992 besoin de renforcer la coopération. il prévoit une coopération judiciaire et policière, une PESC, et introduit l'union monétaire avec l'EURO : UEM : Union Economique et Monétaire, gérée par la BCE : Banque Centrale Européenne

B/ Il induit aussi un gain de nouveaux membres et de nouvelles règles :

1/ Les élargissements :

La construction européenne a toujours eu pour ambition d'intégrer l'ensemble des États européens : de 1992 à 2013, l'Union passe de 12 à 28 ; l'élargissement concerne des États au développement économique et humain diversifié ; il a un coût et la crise économique de 2008 prouve que certains États (l'Irlande, la Grèce, le Portugal) étaient mal préparés à l'intégration.

2/De nouvelles mesures :

- 1995 : traité de Schengen : libre circulation des hommes
- 1997 : le traité d'Amsterdam
- Essai de référendums parfois ratés sur la constitution européenne

3/Des institutions solides pour faire entendre la voix de tous : CF COURS

Transition :Depuis le milieu des années 2000, les remises en cause du projet européen sont nombreuses, les pros et anti-européens s'affrontent, les décisions communautaires sont parfois remises en question. Des défis semblent donc à relever et les enjeux sont de taille

III/ DIFFICULTES ET ENJEUX

A/ Les défis de l'élargissement

- Hétérogénéité culturelle et économique des membres
- Acception par certains refus par d'autres : EX : Euro ou Schengen
- Souverainistes/ fédéralistes

B/DES LIMITES QUI APPELLENT A DES EVOLUTIONS A VENIR

- Pas d'armée commune : projet des EUROCORPS mais pour le moment dépend du parapluie FRA, RU et EU et de l'OTAN
- Depuis 1993 projet de la PESC mais difficile : IRAK 2003
- L'UE n'est pas une puissance diplomatique : elle envoie depuis 2007 à l'ONU un Représentant pour les affaires étrangères mais juste en observateur " nain politique"

-Progression de l'euroscpticisme : ex : refus constitution 2005 et divisions sur l'acceptation ou non de la Turquie : Autriche et Espagne encore réticentes et plus récemment Syriza en Grèce, Podemos en Espagne

Conclusion

Le projet européen est inachevé. Toutefois, les partenaires européens ont mis en place les cadres d'une intégration progressive des États membres au sein d'une communauté puis d'une union.

L'histoire de la construction européenne est donc une histoire au long cours faite de phases d'accélération et de périodes de doutes, de ralentissements voire parfois de rejets. MAIS Maastricht a incontestablement accéléré la coopération européenne.

Malgré les nombreux défis qui restent à relever, projet européen subsiste et semble être un vrai enjeu pour le développement des pays européens dans le cadre de la mondialisation et d'un monde multipolaire et l'assurance de faire entendre leur voix dans le monde multipolaire globalisé où émergent de nouveaux géants à l'image des BRICS.

